

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION « ETUDE SUR LES FACTEURS DECLENCHEURS D'ENTREE EN EHPAD »

MARDI 2 JUIN 2009

*Participants : Sonia Wattier (CRAM), Françoise Montpeyroux (Mairie Béziers), Danièle Vindrios (CCAS Narbonne), Françoise Bretton (CCAS Montpellier), Pr Hélène Sancho-Garnier (Epidaure, département de prévention du CRLC), Elodie Fille (DRASS)*

## I – Le contexte et les objectifs

La réunion a pour objectif de préciser les contours de l'étude à mener sur les facteurs déclencheurs d'entrée en établissement d'hébergement pour personnes âgées, thème d'étude retenu comme prioritaire au cours du dernier comité technique de la POSS-LR.

En préalable, l'étude doit répondre à la question : le système de maintien à domicile est-il efficace ? Quelles en sont les limites qui constituent des facteurs déclencheurs d'entrée en EHPAD ? De quelles natures sont-elles ? L'entrée en EHPAD est-elle subie ou choisie ? Peut-on observer une surreprésentation de certains facteurs déclencheurs en fonction du type de territoire (rural/urbain) ? Quels seraient les moyens à mettre en place pour agir sur ces facteurs déclencheurs ?

Cette étude a pour but de territorialiser les facteurs déclencheurs d'entrée en EHPAD afin de mieux comprendre ces phénomènes et d'agir pour optimiser le système de maintien à domicile et la prise en charge de la dépendance par l'entrée en EHPAD.

Les facteurs déclencheurs d'entrée en EHPAD identifiés par les divers services en charge de leur gestion (CCAS pour les entrées, CG, etc.) correspondent pour la plupart des cas, à une entrée dans la dépendance relativement brutale qui crée, la plupart du temps, des situations d'urgence. Ces facteurs peuvent être de diverses natures :

- Manque de cohérence entre les divers dispositifs notamment lors des sorties d'hospitalisation,
- Dégradation du logement qui peut engendrer un déménagement qui ne peut être assumé financièrement,
- Dégradation de l'état physique et/ou psychologique qui peut aller de pair avec les limites des services de maintien à domicile,
- Absence d'autres dispositifs plus adaptés au besoin (logement)

L'entrée tardive en EHPAD des personnes âgées présente alors des conséquences comme l'inadaptation des EHPAD tant en effectif qu'en qualification du personnel, ce qui peut également engendrer de la souffrance au sein du personnel, la maltraitance des personnes âgées, etc.

Il s'agirait alors d'éviter les situations d'urgence, c'est-à-dire d'anticiper une éventuelle entrée en EHPAD grâce à l'activation d'un réseau composé des divers acteurs mobilisés autour de la personne âgée.

De plus, les EHPAD qui n'apparaissent plus comme des lieux de vie mais plutôt comme des « mouroirs » pour les personnes âgées représentent un effet pervers du développement du système de maintien à domicile et donc un frein à l'entrée en EHPAD.  
L'accès aux droits, à l'information peut également être un frein à l'entrée en EHPAD.

Il apparaît alors clairement nécessaire de développer la coordination entre les divers acteurs intervenants dans l'environnement de la personne âgée à domicile : aidants, médecin référent, SSIAD, portage de repas, etc.

On peut noter que dans le cadre des assises de la bientraitance, la DDASS de l'Aude, avec divers partenaires concernés comme l'association des médecins et des infirmières libérales, a organisé l'élaboration d'outils partagés pour améliorer cette coordination. Il serait alors pertinent de les associer dans cette étude afin d'optimiser les études de chacun et de bénéficier de leurs réflexions préalables sur ce sujet.

Les CLIC sont normalement prévus pour apporter de l'information aux aidants, de la cohérence entre les divers dispositifs. Sur certains territoires, comme à Béziers, ces structures ont disparu et leur absence fait défaut aux aidants.

## **II – L'enquête**

Auparavant, il convient de recenser les données disponibles au CCAS pour mieux axer les efforts de collecte de données.

La réflexion aboutit à préconiser une enquête auprès des personnes âgées à domicile d'une part et en établissement d'autre part afin d'aborder les thèmes suivants :

- les causes, raisons de la situation actuelle (EHPAD/à domicile)
- connaissance du système (accès aux droits, etc.)
- représentation sociale des diverses solutions
- force de proposition pour une solution idéale

### ***Les modalités de réalisation***

Les modalités de ces 2 enquêtes : auto-questionnaires, entretiens semi-directifs...sont à étudier.

Concernant les personnes en établissements, il s'agit d'avoir un échantillon représentatif des divers types d'établissements :

- public/privé/associatif
- rural/urbain

Les modalités de réalisation de l'enquête seront à préciser lors de la prochaine réunion : échantillonnage, modalités de collecte, exploitation statistique éventuelle, diffusion des résultats, etc.

### ***Les biais, les freins***

Le niveau moyen de dépendance des personnes en EHPAD peut constituer un frein dans la mise en œuvre de l'enquête car il semble compliqué de disposer d'un échantillon correct de personnes âgées en mesure de répondre à l'enquête.

Afin de pallier le biais de l'offre des établissements, il sera nécessaire de relever la résidence d'origine des personnes en établissements interrogées, sinon les analyses territoriales seront erronées.



La prochaine réunion de ce groupe de travail, consistera à établir le questionnaire et préciser les modalités de réalisation de l'enquête. Elle aura lieu le :

**4 août 2009, 9h30, en salle Corbières à la DRASS**

Un prestataire sera ensuite démarché afin d'effectuer cette enquête.